



CERTIFICAT

B - 9063 - VAS - version 1

Valable à partir du 09/03/2026

Ce certificat reste valable aussi longtemps que le présent règlement est respecté.

Nous certifions que la firme

Bemac SA
Avenue du Progrès, 28
4432 Ans

délivre les services d'études, de calculs, de conceptions, de réalisations, de vérifications, de maintenances, de réparations d'installations et de service après-vente en tant qu'

**Entreprise spécialisée comme installateur de systèmes
d'alarme vocale**

La certification est délivrée sur base du le règlement général de la marque BOSEC:
Clauses administratives et juridiques;
Règles de certification Services (2025.02.07).

**Ce certificat est délivré aux conditions
définies par le comité de la marque
BOSEC et ANPI**

signé au nom de **ANPI**
Louvain-la-Neuve, le 09 mars 2026

Marie Majerus
Certification Manager

asbl **ANPI** vzw - Association Nationale pour la Protection contre l'Incendie et l'Intrusion
Parc scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-La-Neuve
cert@anpi.be www.anpi.be



Ce certificat avec ses annexes ne peut être reproduit que dans son intégralité et sans aucune modification.



ANNEXE AU CERTIFICAT BOSEC

B - 9063 - VAS - version 1

Valable à partir du 09/03/2026

Le certificat délivré à la firme

Bemac SA
Avenue du Progrès, 28
4432 Ans

tient compte des conditions qui imposent que la firme dispose d'experts:

BUYSENS Pierre
DECK Michaël

Cette annexe fait partie intégrante du certificat d'installateur

**Ce certificat est délivré aux conditions
définies par le comité de la marque
BOSEC et ANPI**

signé au nom de **ANPI**
Louvain-la-Neuve, le 09 mars 2026

Marie Majerus
Certification Manager

asbl **ANPI** vzw - Association Nationale pour la Protection contre l'Incendie et l'Intrusion
Parc scientifique Fleming - Granbonpré 1 B-1348 Louvain-La-Neuve

cert@anpi.be www.anpi.be



Ce certificat avec ses annexes ne peut être reproduit que dans son intégralité et sans aucune modification.